

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE AVIVA INVESTORS – GLOBAL EQUITY ENDURANCE FUND CLIMATE TRANSITION GLOBAL EQUITY FUND NATURAL CAPITAL TRANSITION GLOBAL EQUITY FUND GLOBAL EMERGING MARKETS INDEX FUND GLOBAL EMERGING MARKETS CORE FUND GLOBAL EMERGING MARKETS EQUITY UNCONSTRAINED FUND UK EQUITY UNCONSTRAINED FUND

Luxembourg, le 24 janvier 2025

Cher/Chère Actionnaire,

Nous tenons à vous informer qu'Aviva Investors Global Services Limited, le Gestionnaire d'investissement et distributeur d'Aviva Investors - Global Equity Endurance Fund, Aviva Investors - Climate Transition Global Equity Fund, Aviva Investors - Natural Capital Transition Global Equity Fund, Aviva Investors – Global Emerging Markets Index Fund, Aviva Investors - Global Emerging Markets Core Fund, Aviva Investors - Global Emerging Markets Equity Unconstrained Fund, Aviva Investors – UK Equity Unconstrained Fund, (les « **Compartiments** »), a décidé de modifier le point d'évaluation des Compartiments le 14 février 2025 (« la Date d'entrée en vigueur »). Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur cette modification.

À compter de la Date d'entrée en vigueur (T), le point d'évaluation passera de 16 h 00 (HEC) à 23 h 59 (HEC). Toutefois, l'heure limite de négociation reste fixée à 13 h 00 (HEC). Par conséquent, vous recevrez une confirmation de la valeur de toutes les transactions que vous avez conclues dans les Compartiments avant la fin du jour ouvrable suivant (T+1).

Pourquoi procédons-nous à cette modification ?

Étant donné que les Compartiments investissent dans des classes d'actifs mondiales, ce nouveau point d'évaluation leur permettra de fonctionner de manière plus efficace. En modifiant le point d'évaluation, les flux de trésorerie confirmés découlant de l'activité de négociation peuvent être communiqués plus efficacement au Gestionnaire d'investissement, ce qui lui permet de négocier lorsque les marchés mondiaux sous-jacents sont ouverts, et les participations dans les Compartiments peuvent être évaluées à l'aide d'un prix qui est cohérent avec le prix utilisé dans l'indice de référence de performance des Compartiments. Les investisseurs bénéficieront ainsi d'une comparaison harmonisée entre la performance des Compartiments et l'indice de référence par rapport auquel la performance est évaluée.

Des mesures sont-elles à prendre ?

Cette lettre est fournie à titre d'information uniquement et vous n'avez aucune mesure à prendre.

Veillez continuer à nous fournir vos instructions de transaction avant 13 h 00 HEC pour que la transaction soit réalisée le jour-même. Toutefois, à compter de la Date d'entrée en vigueur, votre investissement sera

AVIVA INVESTORS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 32 640
(le « Fonds »)



évalué à l'heure d'évaluation ultérieure de 23 h 59 HEC. Par conséquent, vous recevrez une confirmation de la valeur de toutes les transactions que vous avez conclues dans les Compartiments avant la fin du jour ouvrable suivant.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés (DIC), le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en anglais auprès de la société de gestion, Aviva Investors Luxembourg S.A. 2, rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg, Luxembourg et sur le site internet www.eifs.lu/aviva-investors. Les DIC sont également disponibles en français.

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site de la Belgian Asset Managers Association (www.beama.be).

Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

Pour obtenir de plus amples informations sur les changements mentionnés ci-dessus, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : Aviva.TA.LUX@bnymellon.com.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Penny Collins Moffat".

Penny Collins Moffat,

Pour le compte du Conseil d'administration